

Préparateurs indépendants d'eau chaude sanitaire

B 650 ... 3000 B 802 et 1002



**Notice
d'installation,
d'utilisation et
d'entretien**

De Dietrich 

Sommaire

1	Consignes de sécurité	3
	1.1 Consignes générales de sécurité	3
	1.2 Recommandations	3
	1.3 Responsabilités	4
2	A propos de cette notice	6
	2.1 Symboles utilisés	6
	2.2 Abréviations	6
	2.3 Homologations	7
3	Description technique	8
	3.1 Description générale	8
	3.2 Caractéristiques techniques	9
	3.3 Informations spécifiques ErP -	10
4	Installation	12
	4.1 Réglementations pour l'installation	12
	4.2 Colisage	12
	4.3 Choix de l'emplacement	13
	4.4 Mise en place de l'appareil	16
	4.5 Mise en place de l'habillage et accessoires ...	17
	4.6 Mise à niveau	21
	4.7 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire	22
	4.8 Schéma d'installation hydraulique	22
	4.9 Raccordements hydrauliques	26
5	Mise en service	30
	5.1 Protection contre la légionellose.....	30
	5.2 Mise en service de l'appareil	30
	5.3 Qualité de l'eau sanitaire	31
6	Contrôle et entretien	32
	6.1 Consignes générales	32
	6.2 Vérification de la soupape ou du groupe de sécurité	32
	6.3 Nettoyage de l'habillage	32
	6.4 Contrôle de l'anode en magnésium	32
	6.5 Détartrage	33
	6.6 Dépose et remontage des tampons de visite	33
	6.7 Fiche de maintenances.....	35
7	Pièces de rechange	36
8	Garanties	37

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes générales de sécurité



DANGER

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



ATTENTION

Afin de limiter le risque de brûlure, la mise en place d'un mitigeur thermostatique sur la tubulure de départ eau chaude sanitaire est obligatoire.

Le mitigeur thermostatique doit être réglé au maximum à 60 °C.

1.2 Recommandations



ATTENTION

Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.



AVERTISSEMENT

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.



AVERTISSEMENT

Eau de chauffage et eau sanitaire ne doivent pas être en contact. La circulation de l'eau sanitaire ne doit pas se faire dans l'échangeur.

Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil.

Pour réduire au maximum les déperditions thermiques, isoler les tuyauteries.

Ne retirer les capots que pour les opérations d'entretien et de dépannage et remettre les capots en place après les opérations d'entretien et de dépannage.

Autocollants d'instruction

Les instructions et les mises en garde apposées sur l'appareil ne doivent jamais être retirées ni recouvertes et doivent demeurer lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.

1.3 Responsabilités

1.3.1. Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage

CE et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.

Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.

Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

1.3.2. Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.3.3. Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'appareil, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Symboles utilisés

2.1.1. Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



DANGER

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



ATTENTION

Signale un risque de dégâts matériels.



Signale une information importante.



Signale un renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

2.1.2. Symboles utilisés sur l'équipement



Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.



Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.

2.2 Abréviations

CFC : Chlorofluorocarbure

ECS : Eau Chaude Sanitaire

2.3 Homologations



2.3.1. Certifications

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

4 2006/95/CE Directive Basse Tension.

Norme visée : EN 60.335.1.

Norme visée : EN 60.335.2.21.

4 2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique.

Normes visées : EN 50.081.1, EN 50.082.1, EN 55.014

2.3.2. Directive 97/23/CE

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 97 / 23 / CE, article 3, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.

3 Description technique

3.1 Description générale

Les B 650 à 3000 sont des préparateurs d'eau chaude sanitaire indépendants à haute performance.

Les préparateurs d'eau chaude sanitaire B650...3000 se raccordent à des chaudières de chauffage central qui assurent le réchauffage de l'eau sanitaire.

Principaux composants :

Les cuves sont en acier de qualité et sont revêtues intérieurement d'un émail vitrifié à 850 °C, de qualité alimentaire, qui protège la cuve de la corrosion.

L'échangeur de chaleur soudé dans la cuve est réalisé en tube lisse dont la surface externe, en contact avec l'eau sanitaire, est émaillée.

L'appareil est isolé par un habillage rapporté **à installer avant raccordement hydraulique** soit en fibre de polyester ép.100mm avec peau en polystyrol, soit en laine de verre avec housse PVC classée M1 (trous de passage de tubes à découper sur place) soit rigide (laine de verre plus feuille alu) classé M0.

Les cuves sont protégées contre la corrosion par une ou plusieurs anodes en magnésium.

3.2 Caractéristiques techniques

Température maximale de service :
 - primaire (échangeurs) : 95°C
 - secondaire (cuve) : 95°C

Pression de service maximale :
 - primaire (échangeurs) : 12 bar
 - secondaire (cuve) : 7 bar

Modèle	B... HR/HS	650	800	1000	1500	2000	2500	3000
Capacité	L	650	780	900	1505	1730	2500	2750
Surface d'échange serpentin ecs	m ²	4	4	4,4	5,5	5,5	5,5	5,5
Volume échangeur	L	30,4	30,4	33,4	41,8	41,8	41,8	41,8
Coefficient de pertes thermiques UA (HR)	W/K	1,85	2,12	2,43	2,93	3,71	4,20	4,76
performances sanitaires (Δt primaire 15 K)								
Température départ chaudière	°C	70	80	70	70	80	70	80
Données à temp. Sortie chaudière ecs 60°C :								
- Puissance échangée max.	kW	65	65	71	89	89	89	130
- Débit continu	m ³ /h	1,2	1,2	1,4	1,7	1,7	1,7	2,5
- Perte de charge échangeur	mCE	1,3	1,3	1,6	3,1	3,1	3,1	6
Données à temp. Sortie chaudière ecs 45°C :								
- Puissance échangée max.	kW	95	95	105	130	130	130	170
- Débit continu	m ³ /h	2,3	2,3	2,6	3,2	3,2	3,2	4,2
Poids à vide	kg	207	231	255	340	365	470	491

Modèle		B 802		B 1002	
Capacité ballon	l	780		883	
Volume appoint	l	310		650	
Volume solaire	l	490		650	
Echangeur		inférieur (solaire)	supérieur (chaudière)	inférieur (solaire)	supérieur (chaudière)
Capacité échangeur	l	15,2	14,4	16,1	16,0
Surface d'échange	m ²	2	1,9	2,1	2,1
Débit primaire	m ³ /h	0,5	3	0,5	3
Perte de charge côté eau	Mbar	-	150	-	135
Température entrée primaire	°C	50	70	70	80
Puissance échangée (1) (2)	kW	4,5	12,5	29	39
Débit horaire (1) (2)	l/h	-	-	370	960
Débit maxi sur 10 min à Δt 30 K (1) (3)	l/10 mn	-	-	420	960
Coefficient de pertes thermiques UA	W/K	2,12		2,43	
Poids à vide	kg	233		254	

(1)Temp. eau froide 10°C, (2) temp. ecs 45°C, (3) temp. ecs 40°C, temp. de stockage ecs 65°C, valeurs mesurées uniquement sur le volume d'appoint

Habillage isolation :

Trois types d'habillages isolations différents sont disponibles :

HR : Habillage rigide en fibre polyester chapeau 150 mm corps 100 mm

HS : Habillage laine de verre avec peau PVC classé M1 chapeau 160 mm corps 100 mm

M0 HR : Habillage laine de verre avec feuille alu classé M0

Pour la mise en place de l'habillage, il faut être à deux personnes.

3.3 Informations spécifiques ErP

3.3.1 Recommandations



Remarque

Seules des personnes qualifiées sont autorisées à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

3.3.2 Directive écoconception

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2009/125/CE, relative à l'écoconception des produits liés à l'énergie.

3.3.3 Données techniques - Ballon d'eau chaude

Tab.1 Paramètres techniques applicables aux ballons d'eau chaude

Nom du produit	B 650	B 800	B 1000	B 1500	B 2000	B 2500	B 3000
Volume de stockage	650	780	900	1505	1730	2500	2750
Pertes statiques habillage HR (W/h)	112.67	127.84	131.36	154.10	171.12	302	330
Habillage HR Ua (W/K)(*)	2.2	2.5	2.6	3.1	3.4	6.71	7.33
Pertes statiques habillage HS M1(W/h)	107.66	124.51	127.80	152.58	161.43	288	314
Habillage M1 Ua (W/K)(*)	2.2	2.5	2.6	3.0	3.23	6.42	6.99
Pertes statiques habillage HR M0 (W/h)	---	124.64	129.10	153.34	169.50	300	327
Habillage M0 Ua (W/K)(*)		2.5	2.6	3.0	4.07	6.67	7.27
Classe d'efficacité énergétique	---	C	C	C	C	E	E

Nom du produit	B 802	B 1002
Volume de stockage	780	883
Pertes statiques habillage HR (W/h)	127.84	131.36
Habillage HR Ua (W/K)(*)	2.5	2.6
Pertes statiques habillage HS M1	124.51	127.80
Habillage M1 Ua (W/K)(*)	3	3.2
Classe d'efficacité énergétique	C	C

(*) Valeurs pour ballon sans bride latérale

3.3.4 Mise au rebut et recyclage



Remarque

Le démontage et la mise au rebut du préparateur d'eau chaude sanitaire doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.

1. Couper l'alimentation électrique du préparateur d'eau chaude sanitaire.
2. Débrancher les câbles des éléments électriques.
3. Fermer le robinet d'arrivée d'eau sanitaire.
4. Vidanger l'installation.
5. Démontez tous les raccords hydrauliques en sortie du

- préparateur d'eau chaude sanitaire.
6. Rebuter ou recycler le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales.

3.3.5 Fiche de produit - Ballons d'eau chaude

Tab.1 Fiche de produit des ballons d'eau chaude B .. 2

Nom du produit	B 802	B 1002
Volume de stockage	780	883
Pertes statiques habillage HR	127.84	131.36
Classe d'efficacité énergétique	C	C
Pertes statiques habillage HS M1	124.51	127.80
Classe d'efficacité énergétique	C	C

Tab.2 Fiche de produit des ballons d'eau chaude B

Nom du produit	B 650	B 800	B 1000	B 1500	B 2000	B 2500	B 3000
Volume de stockage	650	780	900	1505	1730	2500	2750
Pertes statiques habillage HR (W/h)	112.67	127.84	131.36	154.10	171.12	222	242
Classe d'efficacité énergétique	C	C	C	C	C	E	E
Pertes statiques habillage HS M1(W/h)	107.66	124.51	127.80	152.58	161.43	290	330
Classe d'efficacité énergétique	C	C	C	C	C	E	E
Pertes statiques habillage HR M0 (W/h)	---	121.71	127.80	152.58	161.43	290	330
Classe d'efficacité énergétique	---	C	C	C	C	E	E

4 Installation

4.1 Réglementations pour l'installation



ATTENTION

L'installation de l'appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.



ATTENTION

France : L'installation doit répondre en tous points aux règles (DTU, EN et autres...) qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.



DANGER

Température limite aux points de puisage : la température maximale de l'eau chaude sanitaire aux points de puisage fait l'objet de réglementations particulières dans les différents pays de commercialisation afin de préserver les consommateurs. Ces réglementations particulières doivent être respectées lors de l'installation

4.2 Colisage

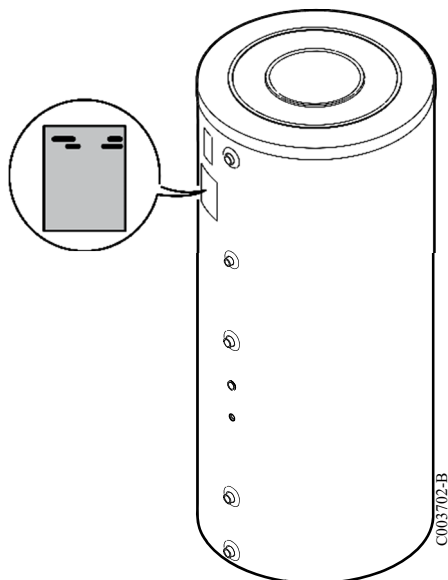
4.2.1. Livraison standard

La livraison comprend :

- Un colis cuve préparateur ECS avec accessoires.
- un colis habillage soit semi rigide, souple ou rigide
- une notice d'installation, d'utilisation et d'entretien.

L'ensemble livré sur une palette jusqu'à 2000 L pour les habillages souple et semi rigide.

4.3 Choix de l'emplacement



4.3.1. Plaquette signalétique

La plaquette signalétique située sur le préparateur donne des informations importantes concernant l'appareil : numéro de série, modèle, etc.



ATTENTION

La plaquette signalétique doit être accessible à tout moment.

4.3.2. Implantation de l'appareil



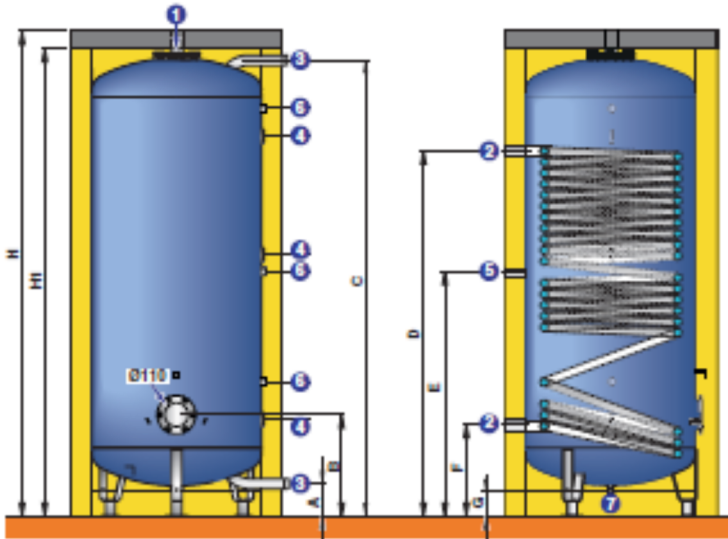
ATTENTION

Placer l'appareil dans un local à l'abri du gel.

Placer l'appareil le plus près possible des points de puisage afin de minimiser les pertes d'énergie par les tuyauteries.
Placer l'appareil sur un socle pour faciliter le nettoyage du local.
Installer l'appareil sur une structure solide et stable pouvant supporter son poids.

4.3.3. Dimensions principales

B 650... 3000



B...	Ø Ø3
600	R 1"1/2
800	R 1"1/2
1000	R 1"1/2
1500	R 1"1/2
2000	R 1"1/2
2500	R 2"
3000	R 2"

- ① Sortie eau chaude sanitaire purge 2"
- ② Entrée/Sortie serpentin échangeur Rp 1" ½
- ③ Entrée/Sortie eau chaude sanitaire
- ④ Doigt de gant Ø 6 mm
- ⑤ Recirculation Rp 1"
- ⑥ Manchon pour doigt de gant/ anodes 3/4"
- ⑦ Vidange avec bouchon R 3/4"

R : filetage
Rp : taraudage

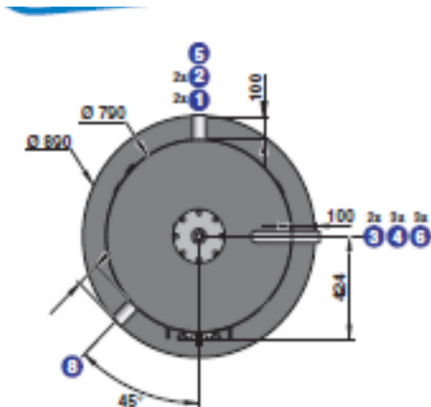
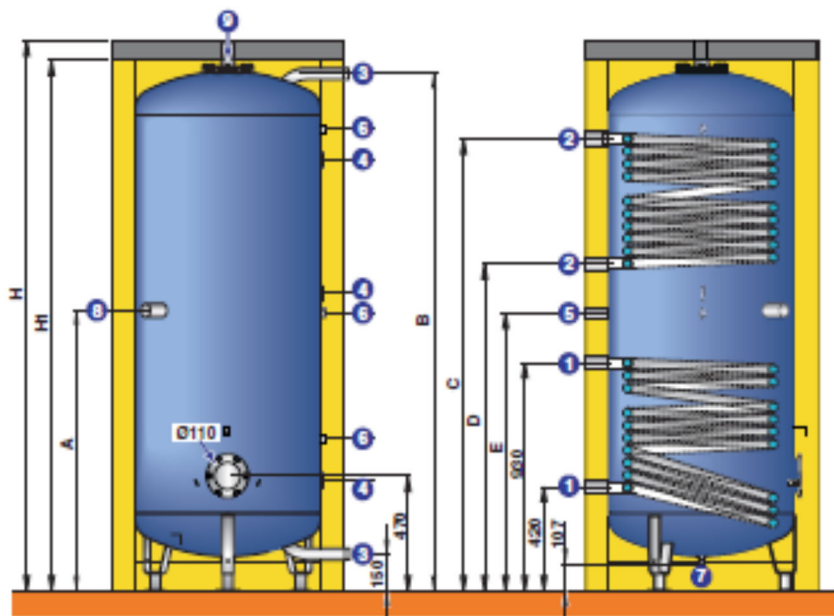
-PREP_101015

B...	H	H1	ØL	ØL1	A	B	C	D	E	F	G	I
600	1751	1646	990	790	150	470	1588	1338	869	420	107	425
800	2155	1957	990	790	150	470	1899	1338	1025	420	107	425
1000	2323	2173	990	790	150	470	2115	1695	1133	420	107	425
1500	2061	1911	1300	1100	150	502	1799	1542	975	452	59	584
2000	2292	2152	1300	1100	150	502	2040	1542	1095	452	59	584
2500	2086	1936	1600	1400	185	530	1740	1215	963	450	27	-
3000	2248	2098	1600	1400	185	530	1902	1215	1044	450	25	-

	Puissances échangeur (Dt 25 K primaire) kW											
	10-55°C				10-60°C				10-45°C			
	65	70	80	85	65	70	80	85	65	70	80	85
<i>primaire</i>												
B 650	64	80	124	136	32	52	88	104	60	80	112	128
B 800	64	80	124	136	32	52	88	104	60	80	112	128
B 1000	70	88	136	150	35	57	97	114	66	88	123	141
B 1500	88	110	171	187	44	72	121	143	83	110	154	176
B 2000	88	110	171	187	44	72	121	143	83	110	154	176
B 2500	88	110	171	187	44	72	121	143	83	110	154	176
B 3000	88	110	171	187	44	72	121	143	83	110	154	176

	Puissance échangeur (Dt 15 primaire) kW											
	10-55°C				10-60°C				10-45°C			
	65	70	80	85	65	70	80	85	65	70	80	85
<i>primaire</i>												
B 650	57	76	110	122	46	65	95	114	76	95	125	141
B 800	57	76	110	122	46	65	95	114	76	95	125	141
B 1000	63	84	121	134	50	71	105	125	84	105	138	155
B 1500	78	105	152	167	63	89	131	157	105	131	172	193
B 2000	78	105	152	167	63	89	131	157	105	131	172	193
B 2500	78	105	152	167	63	89	131	157	105	131	172	193
B 3000	78	105	152	167	63	89	131	157	105	131	172	193

B 802 – B1002



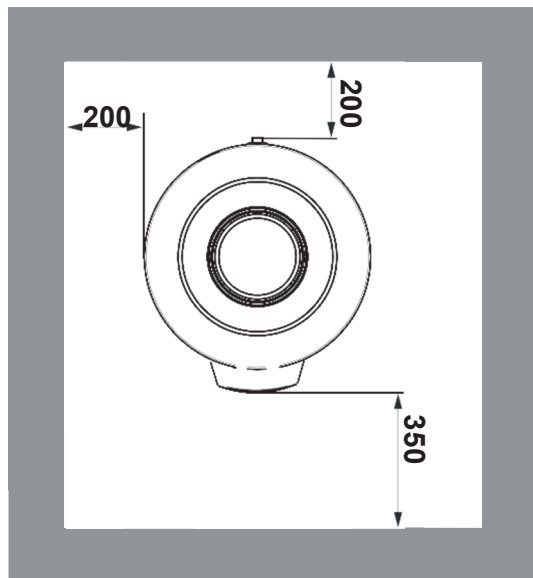
PSE P_110104

B... /2	H	H1	A	B	C	D	E
800	2155	1955	976	1889	1542	1134	1024
1000	2371	2171	1147	2115	1847	1337	1133

- ① Entrée/ Sortie échangeur solaire Rp 1" 1/2
- ② Entrée/Sortie échangeur chaudière Rp 1" 1/2
- ③ Entrée/Sortie eau stockage Rp 1" 1/2
- ④ Doigt de gant Ø 6 mm
- ⑤ Recirculation Rp 1"
- ⑥ Manchon pour doigt de gant/ anodes 3/4"
- ⑦ Vidange avec bouchon R 3/4"
- ⑧ Embout résistance électrique Rp 1" ½
- ⑨ Sortie eau chaude sanitaire/purge Rp 2"

Cotes de basculement :
 B 802 : 2010 mm
 B 1002 : 2220 mm

4.4 Mise en place de l'appareil



ATTENTION

Prévoir 2 personnes.
Manipuler l'appareil avec des gants.

1. Retirer l'emballage du préparateur tout en laissant celui-ci sur la palette de transport.
2. Retirer la protection d'emballage.
3. Enlever les 3 vis qui fixent le préparateur à la palette.
4. Soulever le préparateur et le positionner à son emplacement en respectant les distances indiquées sur le schéma.

L'appareil doit absolument être placé sur une structure stable qui supporte son poids une fois rempli. La charge étant importante (1000 L = 1000 kg), il est indispensable que la structure soit adaptée à cette contrainte surtout s'il s'agit d'une dalle en hauteur.
Le ballon repose sur 4 pieds positionnés à l'intérieur du diamètre de la cuve.

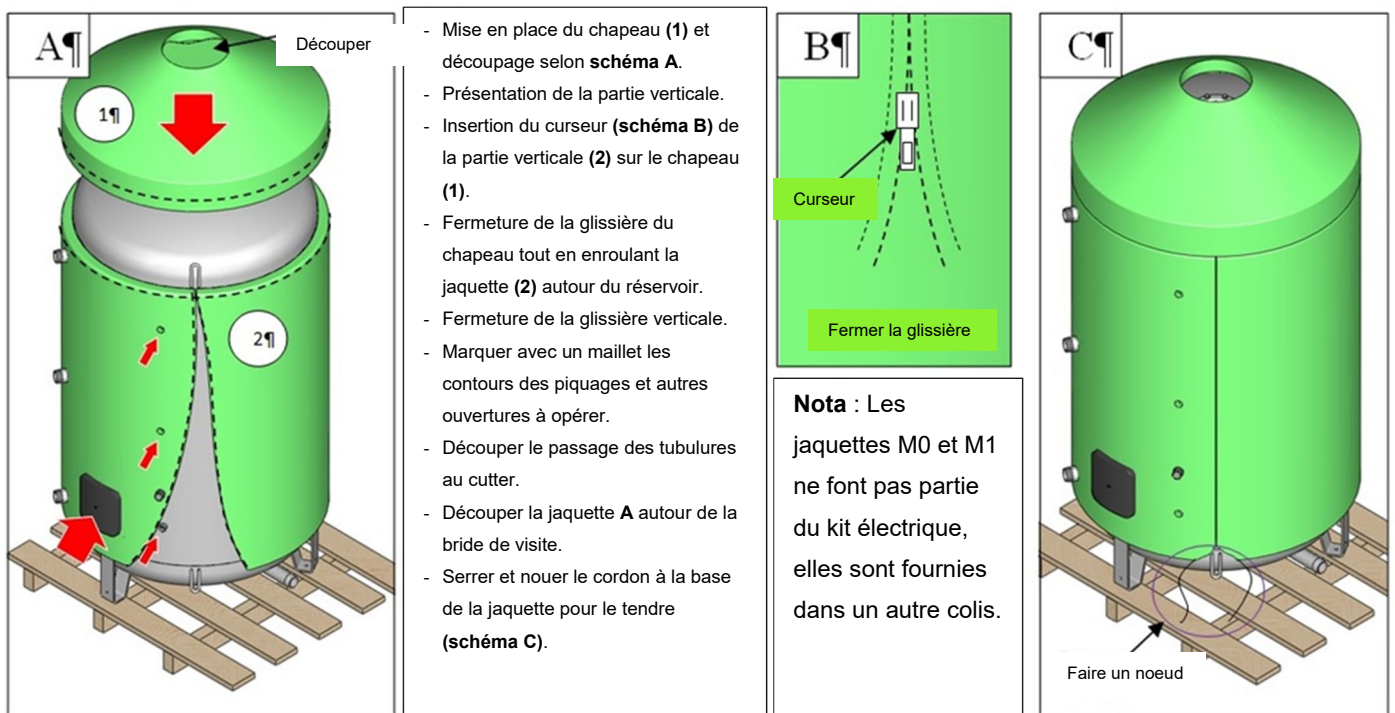
4.5 Mise en place de l'habillage et des accessoires

Pour la mise en place de l'habillage il faut être à deux personnes

- S'assurer que le piquage dans le fond du dessus (purge d'air) et la vidange dans le fond du bas soient bouchonnés s'ils ne sont pas utilisés.
- Mettre en place l'isolant du dessus, prendre le manteau et le tourner autour de la cuve en plaçant la glissière vers le côté ou l'arrière. Le maintenir à environ 4 cm du sol et forcer le serrage pour arriver à fermer la glissière (HS) ou clipper les profilés (HR) jusque en bas.
- Poser le couvercle (HR), fermer la glissière du couvercle (HS) avant de repérer et découper les trous pour faire sortir les piquages et doigts de gant (HS).

4.5.1. Mise en place de l'habillage HS (M1)

Attention : Il est normal que l'habillage soit sans trous. Les trous pour le raccordement des piquages, embouts, doigts de gant ou autres accès sont à découper sur place après mise en place de l'habillage (voir ci-dessous) :



Repérage et découpe des passages pour raccordements:

Repérez tous les **piquages** latéraux ainsi que les **doigts de gant** au maillet ou marteau propre et découper jaquette et isolation avec un cutter autour du manchon de raccordement.



Veillez à découper la jaquette et l'isolation avec soin et précision autour des piquages pour ne pas se retrouver avec des trous autour des piquages qui outre l'aspect visuel aurait un impact négatif sur l'isolation du ballon.

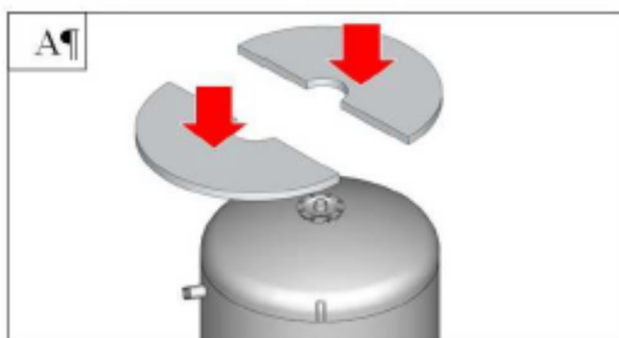
Après avoir sorti tous les piquages serrer et nouer le cordon en bas de jaquette.

4.5.2. Mise en place de l'habillage HR M0

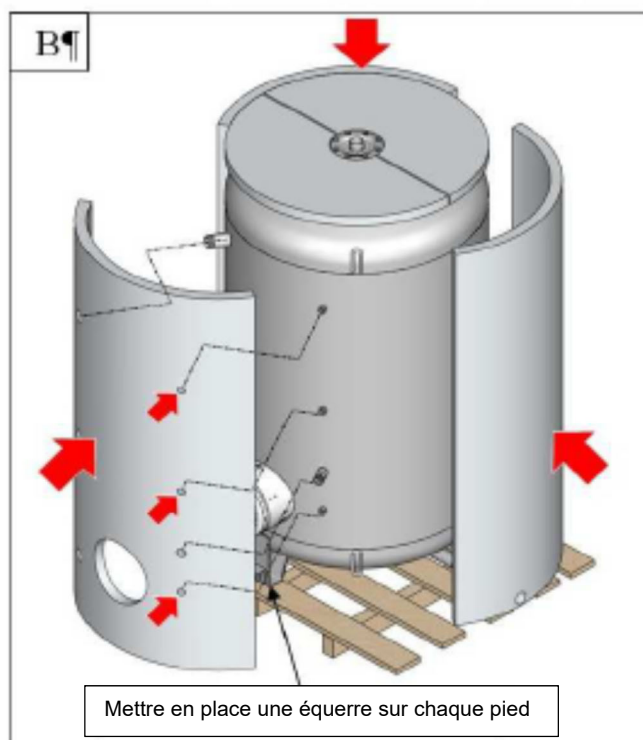
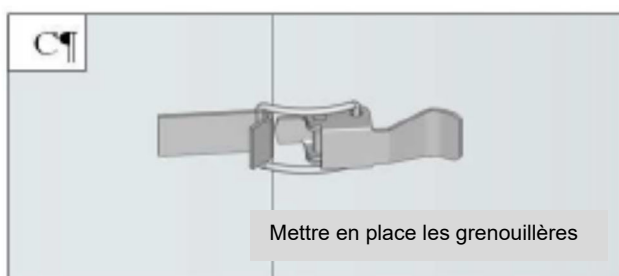
Déballer les coquilles, les placer près du chauffe-eau.

Mettre en place les panneaux A&B (ou +) contre le réservoir, en appui sur le fond supérieur.

Fermer les grenouillères C.



Nota : Les panneaux latéraux, une fois rassemblés, immobilisent le chapeau.



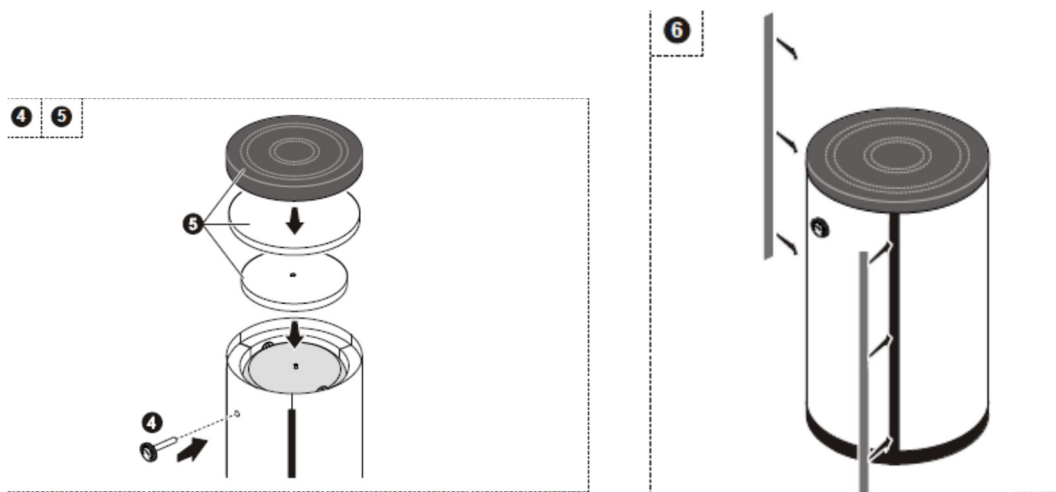
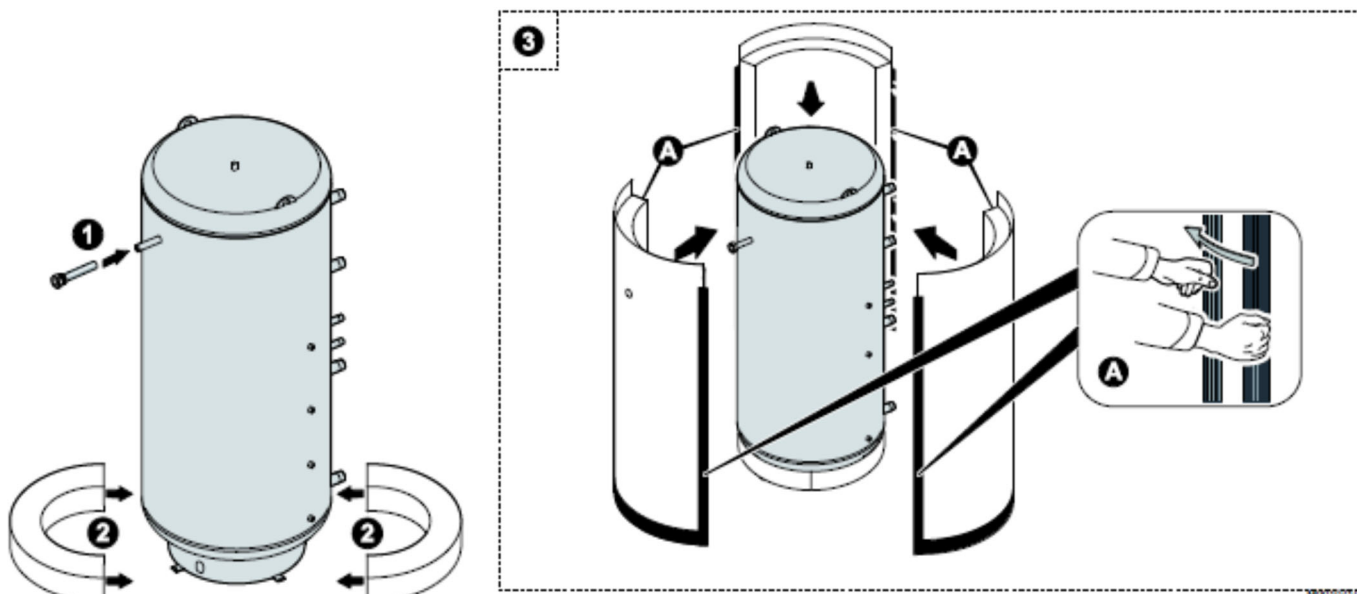
4.5.3. Mise en place de l'habillage HR

Selon les modèles ce type d'habillage peut être mis en place après raccordement du préparateur.

Mettre en place.

Pour la pose de la jaquette placer la sangle sur le bas de l'appareil, le haut est tenu par le chapeau.

4. Installation



Les anodes magnésium sont sous la jaquette.
Comme les jaquettes ont été étudiées pour être utilisable sur plusieurs modèles.
Un kit bouchon est fourni pour obturer les sorties non utilisées.

4.5.4. Mise en place des accessoires

Anodes Mg :

Il est obligatoire de monter

- soit les anodes livrées avec le préparateur
- soit de monter une ou des anodes TAS de notre plan de vente pour garantir la protection de la cuve.

Les anodes TAS ne sont pas compatibles avec les options résistances électriques blindées.

Mise en place des anodes magnésium (hors gamme BRP & BRPE) :



Les anodes sont livrées sur la palette à monter dans les piquages 3/4 - 20/27 en façade des ballons

Option anode AM7 (Titan Active Système)

- Mise en place impossible avec des résistances électriques blindées.
- Mise en place possible avec des résistances stéatite.
- Dans le cas de la pose d'une ou plusieurs anodes AM7, il ne faut pas installer les anodes magnésium.
- Mise en place de l'anode AM7 :

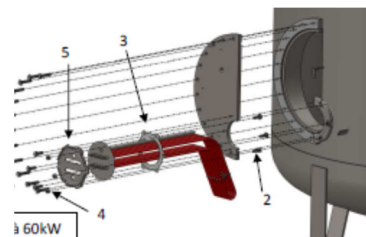
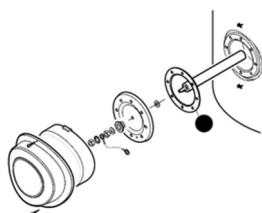
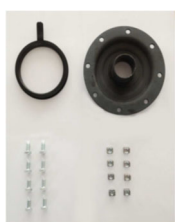
	Jusqu'à 800 litres	Jusqu'à 2500 litres	Jusqu'à 3000 litres
Piquage haut	Mettre un bouchon 3/4	Anode AM7 (TAS)	Anode AM7 (TAS)
Piquage milieu	Anode AM7 (TAS)	Mettre un bouchon 3/4	Anode AM7 (TAS)
Piquage bas	Mettre un bouchon 3/4	Anode AM7 (TAS)	Anode AM7 (TAS)

Options résistance électrique:

Les options résistances électriques peuvent être montées sur la bride latérale DN110 en remplacement du couvercle monté d'origine.

Soit à travers le colis option bride à embout (AJ 163) pour les résistances à visser 1"1/2

Soit directement en lieu et place avec les résistances brasées sur bride DN110.

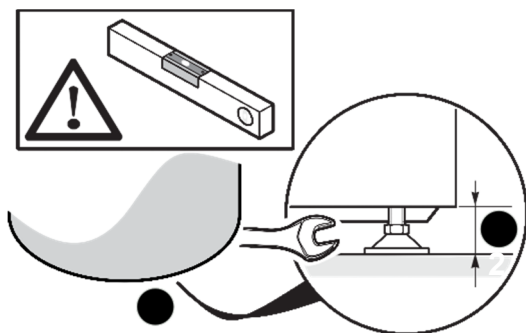


Détails montage dans notices kits options électriques

4.6 Mise à niveau

La mise à niveau du préparateur eau chaude sanitaire s'effectue à l'aide des 3 pieds à visser sur le fond du préparateur eau chaude sanitaire ou à l'aide de cales.

1. Visser les 3 pieds réglables ou poser des cales sous les pieds pour mettre l'appareil à niveau .



Plage de réglage des pieds : 10 mm (2).

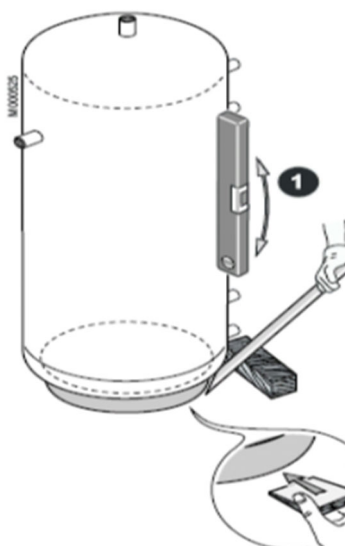
Utiliser des cales en tôle au niveau des pieds du préparateur si nécessaire.



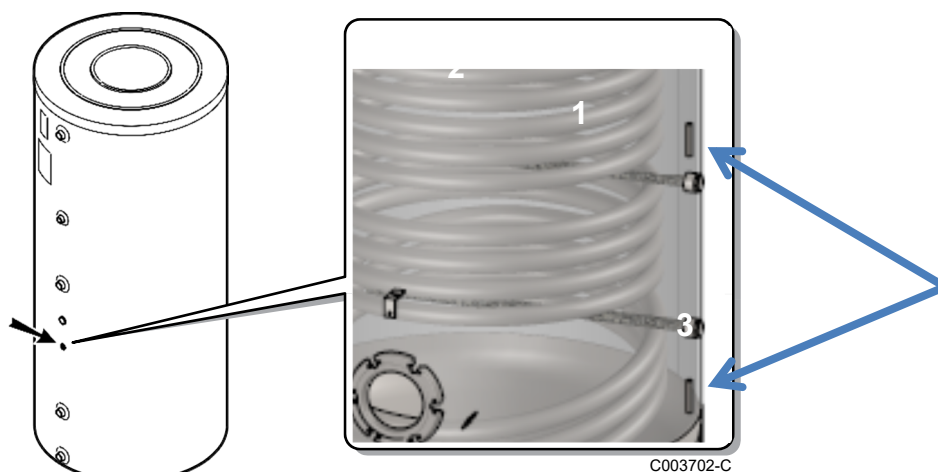
ATTENTION

Ne pas placer de cales autres qu'en acier sous le préparateur eau chaude sanitaire.

L000382-A



4.7 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire



1. Mettre en place la sonde dans le doigt de gant soudé sur la cuve.



La position du doigt de gant pour la sonde ecs est fonction du générateur et de l'utilisation du préparateur.

Avec chaudières :

Besoin ecs important (production semi accumulée)
=> position basse

Besoin ecs moyen (production accumulée)
=> position médiane

Avec PAC ou solaire :

⇒ Position basse

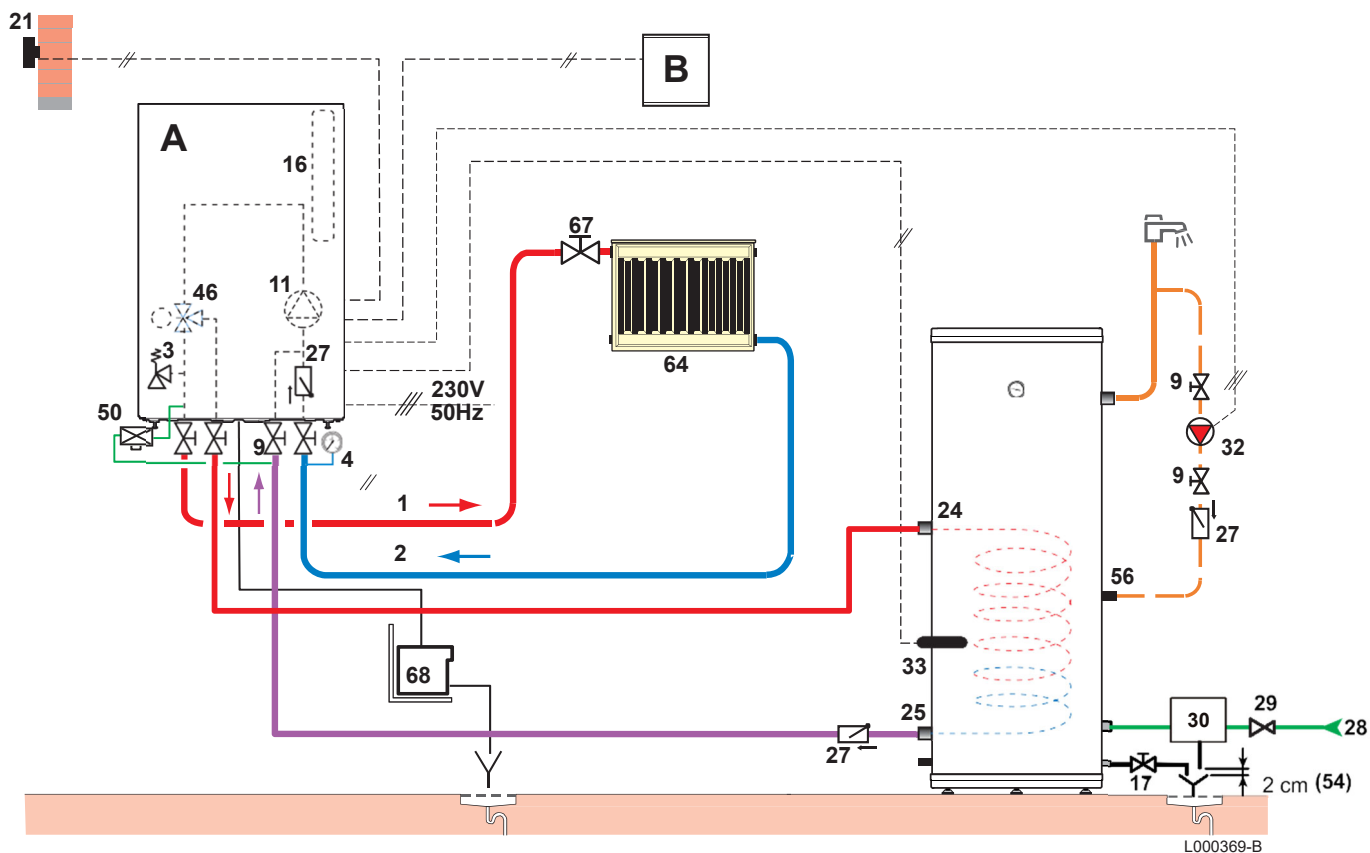
2. Vérifier la bonne mise en place des sondes dans le doigt de gant.

4.8 Schéma d'installation hydraulique

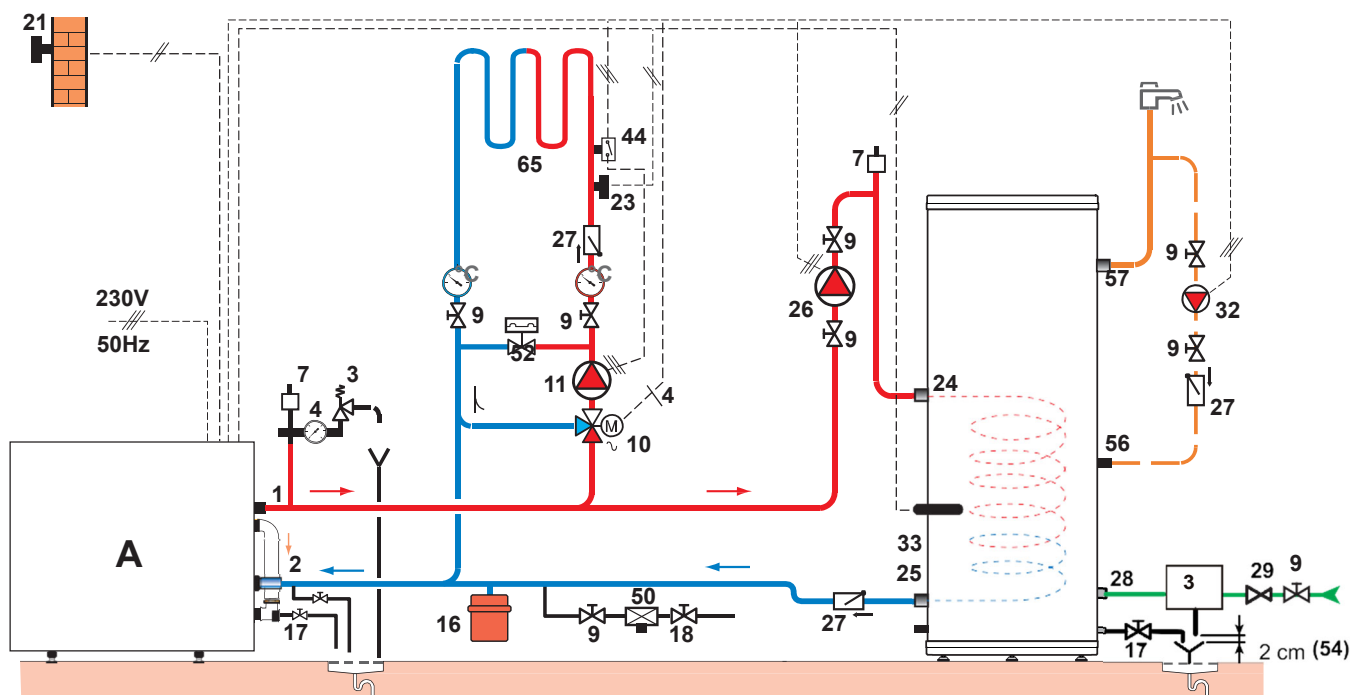
Le générateur ou circuit solaire est raccordé à l'échangeur du préparateur départ générateur (entrée) par le haut de l'échangeur et retour (sortie) par le bas.

Pour les B...2 le circuit solaire ou PAC est raccordé sur l'échangeur du bas du préparateur et l'appoint chaudière sur le serpentin du haut.

4.8.1. Exemple avec une chaudière murale ou une pompe à chaleur

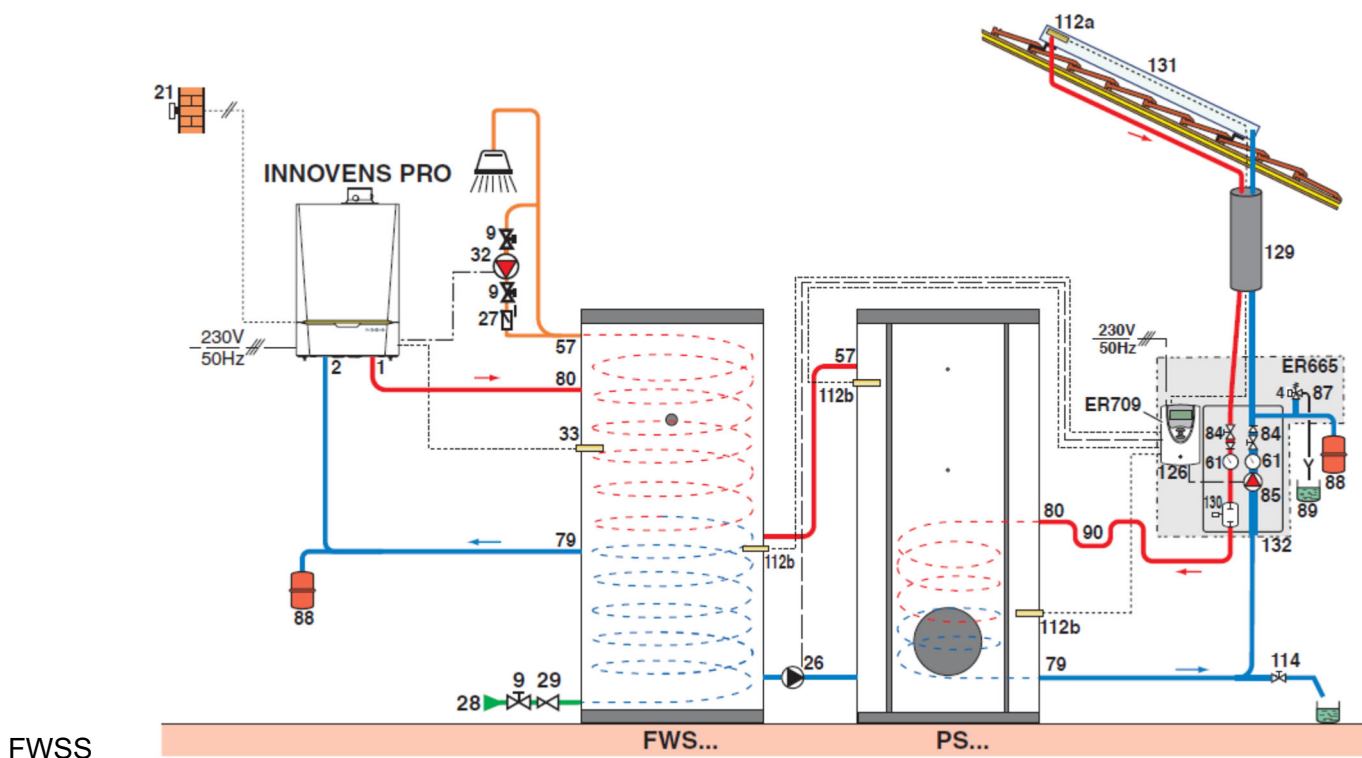


4.8.2. Exemple avec une chaudière au sol

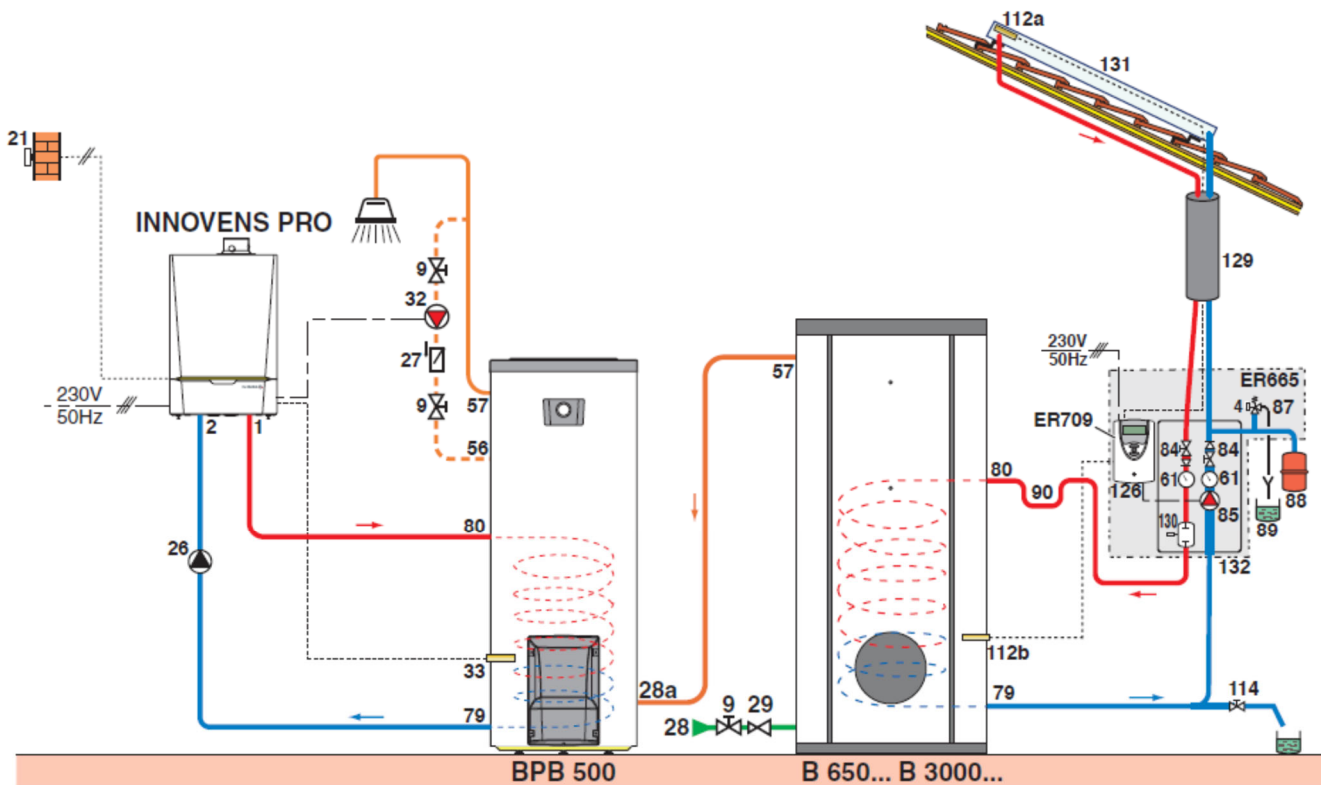


4.8.3. Exemple raccordement sur circuit solaire

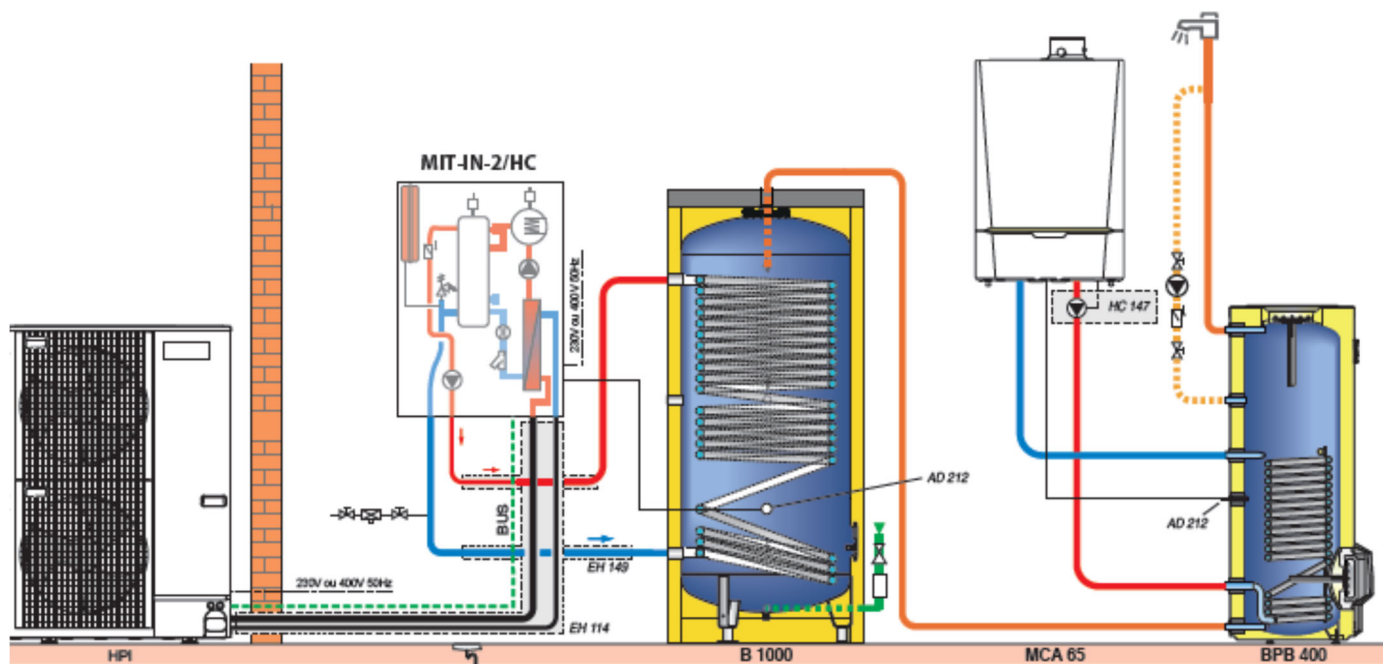
Production ecs instantanée : préchauffage par le solaire et production instantanée par FWS



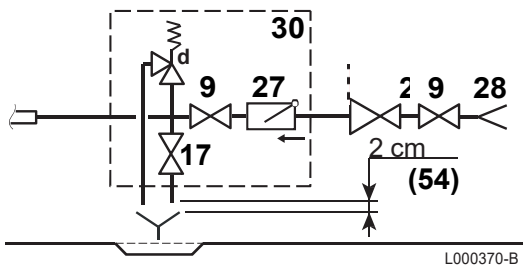
Production ecs à accumulation : préchauffage par le solaire et production assurée par la chaudière



4.8.4. Exemple raccordement sur PAC



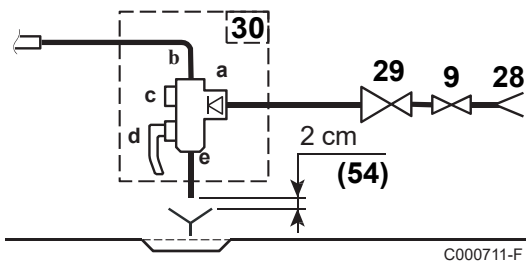
4.8.5. Groupe de sécurité (Sauf France)



- 9 Vanne de sectionnement
- 28 Entrée eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression
- 30 Groupe de sécurité
- 54 Extrémité de la conduite de décharge libre et visible 2 à 4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement
- 17 Robinet de vidange
- 27 Clapet anti-retour

- d Soupape de sécurité 0.7 MPa (7 bar)
Allemagne : Soupape de sécurité 10 bar (1.0 MPa) maximum

4.8.6. Groupe de sécurité (Uniquement pour la France)



- 9 Vanne de sectionnement
- 28 Entrée eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression
- 30 Groupe de sécurité
- 54 Extrémité de la conduite de décharge libre et visible 2 à 4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement
- a Arrivée eau froide intégrant un clapet anti-retour
- b Raccordement à l'entrée eau froide du préparateur eau chaude sanitaire
- c Robinet d'arrêt
- d Soupape de sécurité 0.7 MPa (7 bar)
- e Orifice de vidange

4.9 Raccordements hydrauliques

4.9.1. Raccordement hydraulique du circuit primaire (circuit échangeur)

Voir schéma « Schéma d'installation hydraulique »

Pour raccorder hydrauliquement les préparateurs de 150 l à 300 l et la chaudière (à droite ou à gauche), Utiliser des kits de raccordement hydraulique proposé en option.

Pour le raccordement avec ces kits, se reporter à la notice livrée avec ceux-ci.

4.9.2. Raccordement du préparateur au circuit eau sanitaire (circuit secondaire)

Pour le raccordement, il est impératif de respecter les normes et directives locales correspondantes. Pour réduire au maximum les déperditions thermiques, isoler les tuyauteries.

Belgique : Effectuer les raccordements selon les prescriptions techniques Belgaqua.

Précautions particulières

Avant de procéder au raccordement, **rincer les tuyauteries d'arrivée d'eau sanitaire** pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres dans la cuve de l'appareil.

Disposition pour la Suisse

Effectuer les raccordements selon les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux. Respecter les prescriptions locales des usines distributrices d'eau.

Soupape de sécurité



ATTENTION

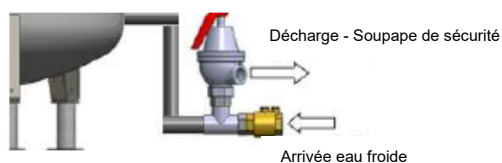
Conformément aux règles de sécurité, une soupape de sécurité tarée à 7 bar (0.7 MPa) est montée sur l'entrée d'eau froide sanitaire du ballon.

France : Nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane de marque NF.

Intégrer la soupape de sécurité dans le circuit d'eau froide.

Installer la soupape de sécurité près du préparateur, à un endroit facile d'accès.

Capacité en litres	500	750	1000	1500	2000	2500	3000
Ø des raccords	1" 1/2	1" 1/2	1" 1/2	2"	2"	2"	2"



Dimensionnement

Le diamètre du groupe de sécurité et de son raccordement au préparateur doit être au moins égal au diamètre de l'entrée eau froide sanitaire du préparateur.

Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre la soupape ou le groupe de sécurité et le préparateur eau chaude sanitaire.

La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obstruée.

Pour éviter d'obstruer l'écoulement de l'eau en cas de surpression :

Le tube d'évacuation du groupe de sécurité doit avoir une pente continue et suffisante.

La section du tube d'évacuation du groupe de sécurité doit être au moins égale à la section de l'orifice de sortie du groupe de sécurité.

Allemagne : Définir le dimensionnement de la soupape de sécurité selon la norme DIN 1988.

Capacité du préparateur (litres)	Dimension minimum du raccordement d'entrée de la soupape de sécurité	Puissance de chauffe (kW) (max.)
< 200	R ou Rp 1/2	75
200 à 1000	R ou Rp 3/4	150

Monter la soupape de sécurité au-dessus du préparateur pour éviter de vidanger le ballon lors des travaux.

Installer un robinet de vidange au point bas du préparateur.

Vannes de sectionnement

Isoler hydrauliquement les circuits primaire et sanitaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur. Les vannes permettent de faire l'entretien du ballon et de ses organes sans vidanger toute l'installation.

Ces vannes permettent également d'isoler le préparateur lors du contrôle sous pression de l'étanchéité de l'installation si la pression d'essai est supérieure à la pression de service admissible pour le préparateur.



ATTENTION

Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, poser un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante entre la sortie eau chaude du ballon et la tuyauterie pour éviter toute corrosion sur le raccordement.

Raccordement eau froide sanitaire

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné.

Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.

Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

Réducteur de pression

Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 5,5 bar / 0,55 MPa) pour un groupe de sécurité taré à 7 bar / 0,7 MPa), un réducteur de pression doit être implanté en amont de l'appareil. Implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

Boucle de circulation eau chaude sanitaire

Pour assurer la disponibilité de l'eau chaude dès l'ouverture des robinets, une boucle de circulation entre les postes de puisage et la tubulure de recirculation du préparateur eau chaude sanitaire peut être installée. Un clapet anti-retour doit être prévu dans cette boucle.



Piloter la boucle de circulation eau chaude sanitaire par la régulation de la chaudière ou par un programmateur horaire additionnel pour optimiser la consommation d'énergie.

Mesures à prendre pour empêcher le refoulement de l'eau chaude

Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

5 Mise en service

5.1 Protection contre la légionellose (Uniquement pour le modèle 500 L)



AVERTISSEMENT

Il est obligatoire pour les préparateurs eau chaude sanitaire d'une capacité supérieure à 400 litres de suivre l'arrêté "Protection contre la légionellose" (France : Arrêté du 30 novembre 2005 - Allemagne : TrinkwV 2011 - Arrêté du 01 novembre 2011 relatif à la qualité de l'eau – Autres pays : Respecter la réglementation en vigueur)

Appliquer une des 2 consignes suivantes :

L'eau chaude sanitaire doit être en permanence à une température supérieure ou égale à 55 °C à la sortie des équipements.

L'eau chaude sanitaire doit être portée à une température minimum pendant une durée minimum au moins une fois par 24 heures. Voir tableau ci-dessous :

Temps minimum de maintien de la température (minutes)	Température de l'eau (°C)
2	supérieure ou égale à 70
4	65
60	60

5.2 Mise en service de l'appareil



ATTENTION

Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.

1. Rincer le circuit sanitaire et remplir le préparateur par le tube d'entrée eau froide.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude.
3. Remplir complètement le préparateur eau chaude sanitaire par le tube d'arrivée d'eau froide en laissant un robinet d'eau chaude ouvert.
4. Refermer le robinet d'eau chaude lorsque l'eau coule régulièrement et sans bruit dans la tuyauterie.

- Dégazer toutes les tuyauteries d'eau chaude sanitaire en répétant les étapes 2 à 4 pour chaque robinet d'eau chaude.



Dégazer soigneusement le préparateur d'eau chaude sanitaire et le réseau de distribution afin d'éviter les bruits et les à-coups provoqués par l'air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.

- Dégazer le circuit de l'échangeur du préparateur par le purgeur prévu à cet effet.
- Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant aux notices fournies avec ces composants.



ATTENTION

Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité, ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

5.3 Qualité de l'eau sanitaire

Dans les régions où l'eau est très calcaire (TH > 20 °f), il est recommandé de prévoir un adoucisseur.

La dureté de l'eau doit toujours être comprise entre 12 °f et 20 °f pour pouvoir assurer efficacement la protection contre la corrosion.

L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à la garantie, sous réserve que celui-ci soit :

- agréé et réglé conformément aux règles de l'art, et les recommandations contenues dans la notice de l'adoucisseur
- vérifié régulièrement
- entretenu régulièrement

6 Contrôle et entretien

6.1 Consignes générales



ATTENTION

Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.

Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

6.2 Vérification de la soupape ou du groupe de sécurité

Manœuvrer la soupape ou le groupe de sécurité au moins **1** fois par mois, pour vérifier son bon fonctionnement. Cette vérification permet de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur eau chaude sanitaire.



AVERTISSEMENT

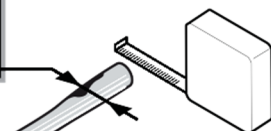
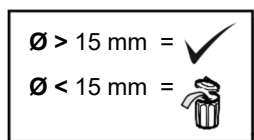
Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur ECS et l'annulation de sa garantie.

6.3 Nettoyage de l'habillage

Nettoyer l'extérieur des appareils à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

6.4 Contrôle de l'anode en magnésium

Vérifier l'état de l'anode au bout de la première année. A partir de la première vérification et compte tenu de l'usure de l'anode, il faut déterminer la périodicité des contrôles suivants. L'anode en magnésium doit être vérifiée au moins tous les 2 ans.



C003699-B

1. Déposer les tampons de visite.
Voir chapitre : "Dépose des tampons de visite".
2. Détartrer le préparateur si nécessaire.
Voir chapitre « Détartrage »
3. Mesurer le diamètre de l'anode.
Remplacer l'anode si son diamètre est inférieur à 15 mm.
4. Remonter l'ensemble anode - tampon de visite.
Voir chapitre « Remontage des tampons de visite »

6.5 Détartrage

Dans les régions à eau calcaire, il est conseillé d'effectuer annuellement un détartrage de l'appareil afin d'en préserver les performances.

1. Déposer les tampons de visite.
Voir chapitre : "Dépose des tampons de visite", .
2. Contrôler l'anode en magnésium à chaque ouverture du tampon.
Voir chapitre : "Contrôle de l'anode en magnésium",
3. Enlever le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir. Par contre, ne pas toucher au tartre adhérent aux parois du réservoir, car il constitue une protection efficace contre la corrosion et renforce l'isolation du préparateur eau chaude sanitaire.
4. Détartrer l'échangeur pour garantir ses performances.
5. Remonter l'ensemble.
Voir chapitre : "Remontage des tampons de visite",

6.6 Dépose et remontage des tampons de visite



ATTENTION

Pour garantir l'étanchéité, remplacer impérativement l'ensemble des joints à chaque ouverture.

- Prévoir un joint à lèvres et un joint neufs pour le tampon de visite supérieur.
- Prévoir un joint neuf pour le tampon de visite latéral.

6.6.1. Dépose des tampons de visite

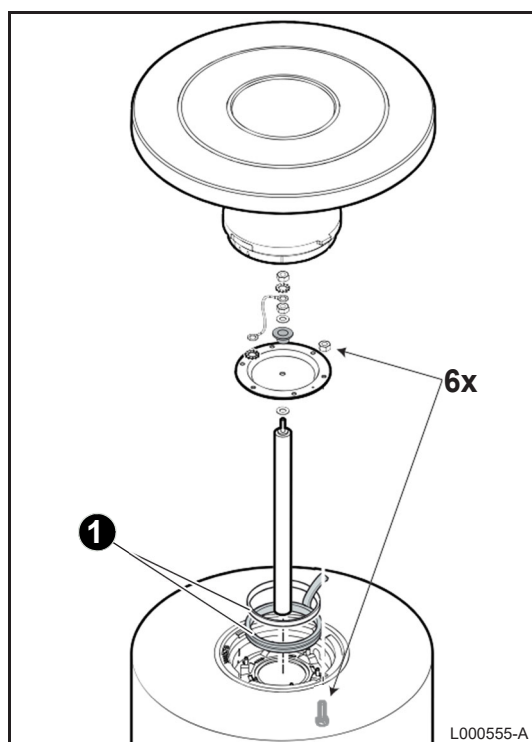
1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Vidanger le préparateur.



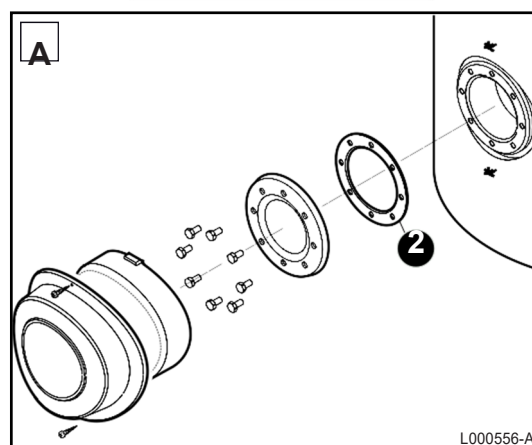
L'entrée d'eau froide sanitaire est également l'orifice de vidange.

3. Déposer les tampons de visite.

6.6.2. Remontage des tampons de visite



1. Remplacer le joint à lèvres et le positionner dans l'orifice de visite en veillant à placer sa languette à l'extérieur du préparateur ECS.



2. Remplacer le joint plat.

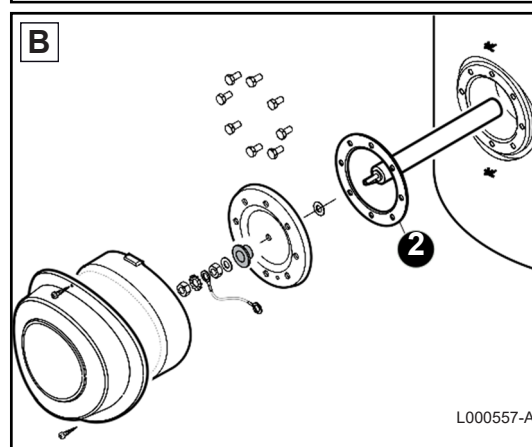
A	Tampon latéral sans anode
B	Tampon latéral avec anode

3. Remonter l'ensemble.



ATTENTION
Utiliser une clé dynamométrique

Anode en magnésium : Couple de serrage 8 N·m.
Le serrage des vis du tampon de visite ne doit pas être exagéré.



Bride	Couple de serrage
Joint à lèvres	6 N·m +1/-0
Joint plein	15 N·m



On obtient approximativement 6 N·m en tenant la clé à pipe par le petit levier et 15 N·m en la tenant par le grand levier.

4. Après remontage, vérifier l'étanchéité de la bride latérale.
5. Effectuer la mise en service.
Voir chapitre : "Mise en service de l'appareil", .

6.7 Fiche de maintenance

N°	Date	Contrôles effectués	Remarques	Intervenant	Signature

7 Pièces de rechange

7.1 Généralités

Si les opérations de contrôle et d'entretien ont révélé la nécessité de remplacer une pièce de l'appareil, utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine ou des pièces de rechange et des matériaux préconisés.



Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence figurant dans la liste.

7.2 Pièces détachées

8 Garanties

8.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

8.2 Conditions de garantie

France : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique : Les dispositions qui suivent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse : L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits **De Dietrich**.

Portugal : Les dispositions suivantes ne portent pas atteinte aux droits des consommateurs, inscrit dans le décret-loi 67/2003 du 8 avril tel que modifié par le décret-loi 84/2008 du 21 mai, garanties relatives aux ventes de biens de consommation et d'autres règles de mise en oeuvre.

Autres pays : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

**DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S**

www.dedietrich-thermique.fr
 Direction des Ventes France
 57, rue de la Gare
 F- 67580 MERTZWILLER
 ☎ +33 (0)3 88 80 27 00
 📠 +33 (0)3 88 80 27 99

**DE DIETRICH REMEHA GmbH**

www.remeha.de
 Rheiner Strasse 151
 D- 48282 EMSDETTEN
 ☎ +49 (0)25 72 / 9161-0
 📠 +49 (0)25 72 / 9161-102
 info@remeha.de

**DE DIETRICH**

www.dedietrich-otoplenie.ru
 129164, Россия, г. Москва
 Зубарев переулок, д. 15/1
 Бизнес-центр «Чайка Плаза»,
 офис 309
 ☎ +7 (495) 221-31-51
 info@dedietrich.ru

**VAN MARCKE**

www.vanmarcke.be
 Weggevoerdenlaan 5
 B- 8500 KORTRIJK
 ☎ +32 (0)56/23 75 11

**NEUBERG S.A.**

www.dedietrich-heating.com
 39 rue Jacques Stas
 L- 2010 LUXEMBOURG
 ☎ +352 (0)2 401 401

**DE DIETRICH THERMIQUE Iberia S.L.U.**

www.dedietrich-calefaccion.es
 C/Salvador Espriu, 11
 08908 L'HOSPITALET de LLOBREGAT
 ☎ +34 935 475 850
 info@dedietrich-calefaccion.es

**DE DIETRICH SERVICE**

www.dedietrich-heiztechnik.com
 ☎ Freecall 0800 / 201608

**WALTER MEIER (Klima Schweiz) AG**

www.waltermeier.com
 Bahnstrasse 24
 CH-8603 SCHWERZENBACH
 +41 (0) 44 806 44 24
 Serviceline +41 (0)8 00 846 846
 ☎ +41 (0) 44 806 44 25
 ch.klima@waltermeier.com

WALTER MEIER (Climat Suisse) SA

www.waltermeier.com
 Z.I. de la Veyre B, St-Légier
 CH-1800 VEVEY 1
 ☎ +41 (0) 21 943 02 22
 Serviceline +41 (0)8 00 846 846
 ☎ +41 (0) 21 943 02 33
 ch.climat@waltermeier.com

**DUEDI S.r.l.**

www.duediclima.it
 Distributore Ufficiale Esclusivo
 De Dietrich-Thermique Italia
 Via Passatore, 12 - 12010
 San Defendente di Cervasca
 CUNEO
 ☎ +39 0171 857170
 📠 +39 0171 687875
 info@duediclima.it

**DE DIETRICH**

www.dedietrich-heating.com
 Room 512, Tower A, Kelun Building
 12A Guanghua Rd, Chaoyang District
 C-100020 BEIJING
 ☎ +86 (0)106.581.4017
 +86 (0)106.581.4018
 +86 (0)106.581.7056
 📠 +86 (0)106.581.4019
 contactBJ@dedietrich.com.cn

**BDR Thermea (Czech republic) s.r.o**

www.dedietrich.cz
 Jeseniova 2770/56
 130 00 Praha 3
 ☎ +420 271 001 627
 dedietrich@bdrthermea.cz



MVV-800001-7

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.